

Méthodologie

L'indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Une courbe de Lorenz indique les pourcentages cumulatifs du total des revenus reçus par rapport au nombre cumulatif des bénéficiaires, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini indique l'aire entre la courbe Lorenz et une ligne hypothétique d'égalité absolue en tant que pourcentage de l'aire maximale située sous cette ligne. Le coefficient de Gini est compris entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité absolue).

UN MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Les risques pour la personne de référence d'un ménage de faire partie des 10 % des ménages les moins rémunérés ou celui de faire partie des 10 % des ménages les moins dotés en patrimoine sont étudiés selon certaines caractéristiques des ménages, toutes choses égales par ailleurs, à partir d'un profil de référence. Dans ce décile, tous les individus ont une rémunération annuelle nette inférieure à 12 200 € ou un patrimoine brut inférieur à 2 740 €.

• Population étudiée

L'ensemble des ménages métropolitains, guadeloupéens et réunionnais.

• La variable expliquée

Premier décile

*valeur à 0 de la variable pour les ménages qui font partie des 10 % des ménages les moins rémunérés (ou les moins dotés en patrimoine)

*valeur 1 de la variable pour les ménages qui font partie des 10 % des ménages les plus rémunérés (ou les plus dotés en patrimoine).

• Variables explicatives

La catégorie socioprofessionnelle, le type de ménage (personne seule, famille monoparentale, couple sans enfant, couple avec enfant(s), l'âge (moins de 25 ans, 25 à moins de 35 ans, 35 à moins de 50 ans, 50 ans et plus), le sexe et la région de résidence (métropole, Guadeloupe, Réunion). Le profil de référence du modèle de régression logistique est défini par les caractéristiques suivantes : une employée de plus de 50 ans vivant seule en métropole.

Définitions

Déciles : si on ordonne une distribution de revenus ou de patrimoine, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (D1) est le revenu (ou patrimoine) au-dessous duquel se situent 10 % des revenus (ou patrimoine) ;

- le neuvième décile (D9) est le salaire (ou patrimoine) au-dessous duquel se situent 90 % des revenus (ou patrimoine).

Patrimoine brut global : montant total des actifs détenus par un ménage. Il inclut son patrimoine financier, son patrimoine immobilier et son patrimoine professionnel, mais aussi les biens durables (voiture, équipement de la maison, ...), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeurs... qu'il détient, soit tout ce qui relève du patrimoine matériel, négociable et transmissible des ménages.

Patrimoine net global : montant total des actifs détenus par un ménage duquel on a déduit le montant total du capital qu'il doit encore au titre des emprunts qu'il a souscrits. Il s'agit des emprunts contractés dans le but d'acquérir la résidence principale ou un autre bien immobilier, pour l'achat d'une voiture ou d'un autre bien d'équipement, ou pour tout autre motif personnel et/ou professionnel.

Patrimoine financier : il inclut tous les encours du ménage détenus sous forme de produits financiers, quels qu'ils soient : compte-chèques, livrets d'épargne, épargne-logement, épargne salariale, produits d'épargne retraite, assurances-vie, bons de capitalisation, PEA, comptes-titres, comptes à termes, bons du Trésor, etc.

Patrimoine professionnel : il est constitué de l'ensemble des actifs professionnels détenus par un ménage (terres, machines, bâtiments, cheptel, stocks, etc.), que ce dernier les exploite dans le cadre de son activité professionnelle ou pas. Dans ce dernier cas, les biens sont en général mis en location et deviennent des actifs de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un actif professionnel, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine professionnel.

Patrimoine immobilier : il comprend l'ensemble des biens immobiliers dont le ménage est propriétaire : résidence principale, mais aussi résidence secondaire, pied-à-terre, immobilier de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un bien immobilier, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine immobilier.

Sources

L'enquête Patrimoine de l'Insee permet depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leur parcours familial et professionnel. Les précédentes éditions de l'enquête Patrimoine (1986, 1992, 1998 et 2004) avaient été réalisées uniquement en France métropolitaine. En 2010, l'enquête a été étendue à deux départements d'outre-mer. La Guadeloupe et La Réunion ont réalisé une extension régionale de manière à pouvoir produire des résultats locaux. Ces enquêtes ont été réalisées entre novembre 2009 et janvier 2010. En Guadeloupe, 1 050 ménages y ont répondu. Les extensions dans les DOM ont été financées par la Délégation Générale à l'Outre mer (DégéOM).

Bibliographie

Les revenus et le patrimoine des ménages en 2010 - Insee références - édition 2013

A. Levet, Enquête Patrimoine des ménages 2010 « La moitié des ménages possèdent plus de 90 000 euros de patrimoine », Informations rapides Réunion n°206, novembre 2011.

A. Benhaddouche, M. Christanval, « Enquête Patrimoine Guadeloupe 2010 - Patrimoine des Guadeloupéens : Une forte composante immobilière », Premiers résultats, novembre 2011.

F. Kosmowski, « Enquête patrimoine des ménages 2010 : plus de 3 ménages sur 4 possèdent un livret d'épargne », Informations rapides Réunion n°166, novembre 2010.

H. Chaput, L.K. Kim-Hoa, L. Salembier et J. Solard, « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », novembre 2010.

H. Chaput et L. Salembier, « Les choix de détention patrimoniale des ménages ne sont pas seulement liés à leurs ressources, Insee références « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2011.

S. Lollivier et D. Verger, « Patrimoine des ménages : déterminants et disparités », Économie et Statistiques n° 296-297, pp 13 à 31, juillet 1996

M. Cordier, C. Houdré et C. Rougerie, « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004, Insee références « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2006.

M. Cordier, C. Rougerie, « Patrimoine des ménages début 2004 », Insee première n0985, septembre 2004.

BALLAIN René, MAUREL Elisabeth, *Le logement très social*, coll. « Sociétés et territoire », Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues : 2002.

BENJAMIN Didier, GODARD Henry, *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, coll. Géophrys, Editions Ophrys, Paris :1999.